

Compte rendu :

Intro :

* Contexte **socioscientifique**

Controverse qui, dans le sud de la France, a débuté dans le domaine public. Faisant apparaître un manque de réponse aux questions des profanes, les chercheurs des labos de géoscience et hydrologie de Montpellier se lancent dans une initiative unique et spontanée pour apporter des réponses claires et neutres. Cette initiative va elle-même provoquer une polarisation à l'intérieur de l'arène scientifique.

* **Problématique**

L'exploration et l'exploitation des hydrocarbures non conventionnels par fracturation hydraulique doivent-ils être autorisés au vu de leurs potentielles conséquences **environnementales** ?

Analyse :

* Contexte historique :

La technique de fracturation hydraulique pour l'exploitation du gaz de schiste date de la fin des années quarante et a pris de l'essor dans les années 1980 notamment aux USA. Des permis d'exploration ont été accordés en France début 2010. C'est suite à une volonté de prise de conscience citoyenne dans les zones concernées, principalement, que né un mouvement de contestation alimenté par un désir de savoir. Face à ce désir, les chercheurs des laboratoires de géologie et d'hydrologie de Montpellier notamment pro-gaz de schiste (proGDS) vont lancer l'initiative d'un séminaire qui deviendra un groupe communicationnel pour apporter des réponses scientifiques. De plus la volonté de prendre en compte tous les aspects scientifiques de la controverse va mobiliser les chercheurs antiGDS et concrétiser la formation du groupe.

* plan **épistémologique**

Dans l'écosystème montpelliérain : Pas de controverse chez les hydrologues. En revanche, il y en a chez les géologues.

Risques de pollution des eaux par les adjuvants chimiques de l'eau de fracturation. Les pros répondent que les puits sont étanches et que la fracturation se fait à une profondeur telle que le risque de contamination des eaux de surface est inexistant.

(on utilisera les publis plus **tard**)

* plan axiologique

Grand public dans sa grande majorité opposé aux GDS.

Ingénieurs des mines plutôt pour, les problèmes rencontrés aux USA n'arriveront pas en France car le travail sera mieux fait. Foi dans la technoscience qui serait capable de résoudre tout souci environnemental.

* plan ontologique

Volonté de rester dans un débat scientifique (arguments basés sur des **publications**).

* intrication

Difficulté pour les chercheurs de se positionner en tant que chercheur ou citoyen. Ils ont également conscience que leur opinion préétablie influence la direction qu'ils donnent à leurs recherches. Possibles conflits d'intérêts.

* **acteurs**

Deux groupes se distinguent à l'intérieur de l'arène constituante, l'un proGDS où coexistent

Commentaire [LS1]: A ce stade le document est insuffisamment développé, structuré et mis en forme. A titre d'exemple et à des fins indicatives sans que cela soit exhaustif : Il nécessite donc un travail plus approfondi pour pouvoir répondre aux attendus de l'UE.

De plus il n'apparaît pas les méthodologies de l'enquête menée par l'intervenant.

Il n'apparaît pas non plus le document power point produit par les chercheurs opposés.

On se saisit pas l'intensité de la controverse non plus.

Commentaire [LS2]: Ajouter vos noms et un titre

Commentaire [LS3]: Il faut élargir la focale et étoffer considérablement la question énergétique nucléaire climat et les controverses nées aux US portant sur les gaz de schistes dans l'intro

Commentaire [LS4]: Développer quelques lignes sur le fait qu'il s'agit déjà d'un problème d'expertise puisqu'il s'agit d'alimenter les décisions politiques.

Commentaire [LS5]: Quid du droit minier en France??

Commentaire [LS6]: La controverse sur les gaz de schiste étant balisée à la fois sur le plan social et épistémologique en préliminaire de l'analyse il convient de décliner l'ensemble des caractéristiques telles que je l'ai présentées, objet durée etc etc

Commentaire [LS7]: Il faudra faire apparaître aussi les problèmes de santé publique liés aux risques

Commentaire [LS8]: Très bien il faut effectivement développer ce point

Commentaire [LS9]: Très intéressant il faut développer ce point. Ce sur quoi les chercheurs sont d'accord pour discuter

Commentaire [LS10]: Prendre focale large aux niveaux international – nationale et local Comment un problème global est traduit localement par les acteurs Quid des collectifs citoyens à ces différents niveaux d'échelles

plusieurs sensibilités (modéré à ~~extrêmes~~~~extrêmes~~) et dont certains reconnaissent des conflits d'intérêt direct ou non (financement direct ou étude en collaboration avec des groupes industriels, l'autre antiGDS avec moins de conflit d'intérêt (pas d'appartenance à des ONG ou à des mairies concernées)

Dans l'arène publique, les industriels, entreprises tant françaises qu'américaines ainsi que les politiques (commission dans lesquelles seuls les ingénieurs des mines ont la parole) font face à la population mobilisé surtout au niveau des localités concernées par les permis d'exploration.

* intérêts des groupes polarisés

Intérêt économique pour les entreprises exploitant les GDS. Intérêt pour les détracteurs de la transition écologique (=> nouveaux gisements = plus de temps avant de faire cette transition). Si des chercheurs leur sont affiliés : conflits d'intérêts.

À l' inverse pour le public et pour les chercheurs anti : l'intérêt est de protéger l'environnement et la santé des riverains ainsi que le paysage du LR.

Intérêt également pour les chercheurs de montrer, pour une fois, que leurs recherches sont directement utiles et applicables pour le grand public.

* Règlement

Clôture non définitive de la controverse par la loi du 13 juillet 2011 validée par le conseil Constitutionnel le 11 octobre 2011 interdisant l'exploration et l'exploitation par fracturation hydraulique, et créant une commission nationale d'orientation, de suivi et d'évaluation des techniques d'exploration et d'exploitation des hydrocarbures liquides et gazeux.

Conclusion :

Au vu du principe de précaution et des effets scientifiquement démontrés de l'exploitation par fracturation hydraulique des gaz de schiste, il nous semble rassurant que cette interdiction, bien que précaire, ait eu lieu. De plus, cette exploitation s'inscrit dans une logique de continuité de l'utilisation des ressources fossiles, faisant à faire miroiter un substitut aux pétrole et gaz conventionnel qui ne ferait que continuer l'émission de gaz à effet de serre et perpétuer notre dépendance aux énergies fossiles, en diminuant la volonté revoir à la fois notre politique énergétique et notre mode de ~~consommation~~~~consommation~~.

Commentaire [LS11]: Effectivement c' est une stratégie. S' agit-il pour autant d' un déconfinement de la controverse ou non???

Commentaire [LS12]: Il faudrait savoir ce sur quoi porte exactement le conflit avant de parler de règlement.

Commentaire [LS13]: Vous etes dans l' objectif visé mais comment prenez vous en compte les arguments de certains chercheurs postulant l' inexistence de risque????